

## Titre

Offre de services de prévention externe (= SEPPT)

## Résumé

Tout employeur est tenu d'adhérer à un service de prévention externe dont les missions sont la *surveillance médicale* et la *gestion des risques*. Les tarifs et les services de base sont fixés par la loi. Voici leur offre pour les boulangeries et les entreprises alimentaires.

## Offre de services de prévention externe de Premed



- Nombre de collaborateurs Premed : 65
- Nombre d'employeurs affiliés : 4.100
- Nombre d'employeurs affiliés dans l'industrie alimentaire : 60
- Nombre de boulangers affiliés : 51

## Approche générale

- Fort ancrage *régional*.
- *une organisation en réseau* : travail avec un vaste réseau d'experts partenaires auxquels sont sous-traitées des spécialités.
- Principalement axée sur les *petites entreprises*.
- A deux objectifs : augmenter la sécurité, améliorer la santé. Renforce les compétences dans cinq domaines : santé, bien-être psychosocial, sécurité au travail, ergonomie et hygiène du travail.
- Aperçu accessible des services par domaine de compétence et qui est responsable de quoi dans l'entreprise ou au-delà.

## Offre de formations

<https://www.premed.be/opleidingen>

## Offre industrie alimentaire et boulangerie

- *Fiche d'information claire sur ce qui fait et ne fait pas partie de l'offre de base* pour les clients forfaitaires et pour les clients disposant d'unités de prévention.
- De très nombreuses informations, outils et instruments destinés aux petites entreprises.



- La mesure de la poussière de farine fait partie de l'offre de base (pas de coût supplémentaire pour l'employeur).
- Les conseils sur les mesures de prévention à prendre font partie de l'offre de base (pas de coût supplémentaire pour l'employeur).

**Brochures :**

- Farinose
- Travailler dans la chaleur/le froid
- Perte auditive provoquée par le bruit
- 20 conseils pour l'hygiène dans l'industrie alimentaire
- Alimentation : hygiène

Coordonnées Premed

Zone de couverture : Flandre et Région bruxelloise  
Siège social : Louvain

**Personne de contact alimentation et boulangerie :**

Krista Vankelecom, directrice gestion des risques, 016/30 81 11, [krista.vankelecom@premed.be](mailto:krista.vankelecom@premed.be)

**En cas de problème avec votre dossier :**

Sven Stevens, directeur administratif, 016/30 81 11, [sven.stevens@premed.be](mailto:sven.stevens@premed.be)

<http://www.premed.be/>

---